

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2019
A 18 h 00 A LA SALLE DE LA MANUTENTION A EMBRUN**

Présents : Jean BERNARD, Jean-Marie BARRAL, Julien BRENIERE, Christian DURAND, Jérôme ARNAUD, André DI VUOLO, Véronique PONS, Camille BONNET, Jessica GUIARD, Marie-Jeanne FAURE, Jean Pierre GANDOIS, Gérard GARNIER, Chantal EYMEOD, Marc AUDIER, Gérard MARCELLIN, Jehanne MARROU, Chantal FRANCOIS, André DIDIER, Colette GARCIN, Bernard FANTI, Marc VIOSSAT, Franck BERNARD-BRUNEL, Martine ASSANDRI (arrivée à 18h20), Pierre VOLLAIRE, Georges GAMBAUDO, Pierre DOUSSOT (arrivé à 18h10), Gustave BOSQ, Valérie ROSSI (arrivée à 18h10), Jean Louis GLEIZE, Jacques GASQUET, Yves LELONG, Chantal ROUX, Valérie GRECARD, Raymond HONORE.

Absent : Didier STEINVILLE.

Absents excusés : Mireille SERRES donne pouvoir à Colette GARCIN,
Danielle BENOIT CRESPIEN donne pouvoir à Jehanne MARROU,
Victor BERENGUEL donne pouvoir à Raymond HONORE.

Assiste également :



La séance est ouverte à 18 h 05.

Nomination du secrétaire de séance : Jean BERNARD.

Madame la Présidente, remercie tous les membres de leur présence et procède à l'appel des délégués.
Le compte rendu du conseil communautaire de Serre-Ponçon du 15 juillet 2019, est adopté à l'UNANIMITE.

Madame la Présidente est autorisée par les conseillers à rajouter une délibération à l'ordre du jour.

AFFAIRES GENERALES

➤RAPPORT N° 2019/114 : 4-1 Personnel titulaire et stagiaire de la FPT : Convention adhésion service d'hygiène et sécurité CDG

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2019/115 : 5-7 Intercommunalité - Détermination de l'intérêt communautaire. MODIFIE ET REMPLACE DELIBERATION 2018/182 du 17 décembre 2018.

Arrivée de Valérie ROSSI et de Pierre DOUSSOT à 18h10.

Ce rapport permet de modifier l'intérêt communautaire.

Valérie GRECARD présente ce rapport. L'association des Relais des Assistantes Maternelles ne peut plus assurer la gestion du RAM, et il convient de reprendre en gestion directe cette compétence.

Chantal EYMEOD rappelle le principe qui ne change en rien le montant dépensé, puisque la CCSP versait à l'association une subvention pour gérer le RAM. Dorénavant, la CCSP recevra les différentes subventions des partenaires en direct et l'agent sera intégré aux effectifs.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2019/116 : 9.1 Autres domaines de compétence des communes et de regroupement de communes : Reprise du Relais d'Assistantes Maternelles « Les Farfadets » par la CCSP

Chantal EYMEOUD rappelle le lien du RAM entre toutes les assistantes maternelles. Ce lieu permet aussi aux parents de venir se renseigner sur les différents modes de garde, avec la liste des assistantes maternelles du territoire qui est disponible.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2019/117 : 8-9 Culture : Restauration de la toiture du Cellier communautaire à Saint-André d'Embrun - Demande de financement

Le cellier a été acquis par l'ex-communauté de communes de l'embrunais et il convient de le restaurer. Il est visité régulièrement lors des visites guidées du Pays d'art et d'histoire. La rénovation porte sur la toiture qui est endommagée.

Marc VIOSSAT mentionne que ce dossier peut tout à fait être subventionné par le Département au niveau de l'enveloppe cantonale.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2019/118 : 9-1 Autres domaines de compétence des communes et de regroupement de communes : PITER Terres Monviso – signature d'un avenant à la convention d'entente relative à la mise en œuvre des projets du plan intégré territorial

Jean Pierre GANDOIS présente le rapport. Suite à l'approbation du Projet simple « bien vieillir », il convient d'adopter un avenant définissant les rapports entre les 3 communautés de communes partenaires. Il rappelle le taux de financement de 85 % pour cette opération.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2019/119 : 8-4 Aménagement du territoire : Protocole d'accord du territoire d'industrie de la Haute-Vallée de la Durance

Arrivée de Martine ASSANDRI à 18h20.

Chantal EYMEOUD présente le territoire d'industrie qui est un dispositif national permettant de définir une stratégie pour le territoire en bénéficiant d'un accompagnement technique et financier de l'Etat, de la Région et de leurs opérateurs. Dans notre territoire, la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et la Communauté de communes du Briançonnais ont été sélectionnées et labellisées pour former le territoire d'industrie de la Haute Vallée de la Durance.

Plusieurs réunions ont eu lieu, entre élus et techniciens pour travailler sur des propositions de fiche-actions cohérentes et mettant l'accent sur des innovations énergétiques et environnementales. Ce travail se fait en collaboration avec le SYME05, le SMADESEP et des structures briançonnaises.

Le protocole permet d'encadrer la stratégie et de proposer les fiches-actions (une quinzaine environ). La Communauté de communes aura 3 ans pour les réaliser.

Valérie ROSSI demande quel est la part d'autofinancement pour la CCSP.